

Un candidat d'expérience pour prendre les rênes de la CCT

Maurice Boison, fort de ses différents mandats dans le public et le privé, va-t-il permettre de changer les donnees ?



Un candidat d'expérience pour prendre les rênes de la CCT

Grâce à sa candidature, Maurice Boison, maire de Castelnau-sur-l'Auvignon, pourrait devenir le président de la Communauté de Communes de la Ténarèze (CCT) et, par cela, permettre un équilibre parfait du territoire.

En effet, après avoir été dirigé pendant plus de deux mandats par Gérard Dubrac, il n'est pas illogique que la gouvernance de cette institution passe dans les mains du maire d'une autre commune que Condom. Depuis sa création à son initiative, en 1999, c'est Gérard Dubrac, qui était à sa tête, sauf entre 2008 et 2014, période à laquelle il n'avait pas été réélu maire. Jean-Claude Peyrecave, le maire de Blaziert, avait alors dirigé la CCT pendant cet exercice.

La commune de Castelnau a été une des neuf premières communes à adhérer à la CCT, lors de sa création. Dès qu'il en a eu l'occasion, Maurice Boison a démontré son attachement à cette instance par son assiduité à toutes les réunions.



Impliqué localement dans sa commune depuis 1976, d'abord au niveau de la société de chasse, mais aussi du Foyer rural, puis du conseil municipal comme simple conseiller, adjoint, enfin maire, réélu en 2020, il entame son troisième mandat.

Son engagement est également privé puisque, d'abord simple administrateur, il a été élu par les adhérents en tant que président de la section viticole de Terre de Gascogne, plus simplement la Cave coopérative de Condom, mais il est aussi vice-président de la Coopérative Val de Gascogne.

Ces deux mandats se sont terminés le 30 juin 2020. Lors de la prochaine assemblée générale, en novembre 2020, il sera alors dégagé de toutes ses obligations, ce départ était préparé depuis plus d'un an. Il faut savoir passer la main. En outre, il est également maintenant un agriculteur retraité.

Il sera donc totalement disponible pour s'attacher à une nouvelle fonction.

Il a averti de son intention, par mail, l'ensemble des délégués communautaires qui ont eu la priorité de cette information.

Comme pour Jean-François Rousse, cette décision a été prise suite à des discussions avec certains délégués - on suppose qu'il ne s'agit pas des mêmes - qui lui ont apporté sa confiance et son soutien.

Si il est élu à la tête de la Ténarèze, il souhaite continuer l'œuvre de ses prédécesseurs. Déjà beaucoup de compétences ont été transférées vers la CCT, mais il faudra aussi se pencher, à l'avenir, sur les dossiers du scolaire et du culturel.

De nombreux dossiers sont bien engagés mais certains demandent une attention particulière. Ainsi, celui du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) doit être prioritaire car il faut trouver une solution pour que les sept communes qui, actuellement, n'ont pas de documents d'urbanisme, puissent évoluer comme les autres et ne soient pas pénalisés.

Sur le dossier du nouvel abattoir, un dossier pas encore très avancé, mais qu'il envisage favorablement de prime abord. Toutefois, il faut se projeter et évaluer si, dans dix ans, il sera encore viable. En effet, beaucoup d'éleveurs ne sont pas loin de la retraite et la reprise de ce type d'exploitation n'est pas assurée. En tout cas, il ne faudra pas se contenter des éleveurs de la Ténarèze pour le faire vivre, sinon la rentabilité serait incertaine.

Le Centre Salavandy, du ressort de la CCT, a aussi fait débat lors de la campagne des municipales. Il n'est pas question de remettre en question ce qui a été déjà décidé, mais des orientations ou des aménagements peuvent intervenir. Il faudra simplement reprendre la discussion et les analyses, chacun devant pouvoir s'exprimer. En fait, il s'agit peut-être de repenser le quartier tout entier en insérant dans la réflexion l'ensemble immobilier des Cordeliers, propriété de la CCT, laissé inoccupé depuis la fermeture de la Table du même nom, en septembre 2019.

Pour chaque projet, il souhaite mettre en place une méthode de programmation qui devra tenir compte de :

- l'intérêt communautaire pour un développement harmonieux du territoire. ;
- un financement partagé ;
- un équilibre financier

Il souhaite instaurer un climat dans lequel chacun pourra travailler avec sérénité et respect, dans l'intérêt communautaire. Les enjeux de demain sont considérables, pour y faire face, il faut impérativement se rassembler.

Agir, avec vous, pour le développement de la Ténarèze qui sera un atout pour Condom et toutes les communes.

Pour savoir qui sera le prochain président de la CCT : le maire de Condom, celui de Castelnaud-sur-l'Auvignon, ou un candidat qui se ferait connaître en dernière minute... il faudra attendre environ une heure après le début de la **séance d'installation du conseil communautaire, vendredi 17 juillet, à 13 h 30**, salle Pierre de Montesquiou, place du Bataillon de l'Armagnac, à Condom.

Pour respecter les règles sanitaires en vigueur, cette séance à caractère public se déroulera avec un nombre maximal de personnes autorisées à y assister, fixé à 100 personnes, et évidemment il faudra respecter les gestes barrière. Le caractère public de la réunion est également assuré par la retransmission en direct sur :

- la chaîne youtube de la Communauté de communes de la Ténarèze en cliquant ICI.
- se rendre sur le site de la Communauté de communes : www.cc-tenareze.fr et cliquer en première page, partie de droite, onglet "Chaîne Youtube".
- le facebook de la Communauté de communes de la Ténarèze, à cette adresse.

Photos Marc Le Saux



Maurice Boison devant sa mairie : je suis un homme de la nature !